

**La Caisse Desjardins Le Manoir connaît une solide performance au bénéfice de ses membres et clients****Faits saillants de l'exercice 2021**

*Volume d'affaires de 2,27 G\$*

*Excédents d'exploitation de 9,1M\$*

*Ristournes totales de 2,17 M\$ :*

*1,92 M\$ aux membres*

*253 k\$ au fonds d'aide au développement du milieu*

**(Mascouche, 16 avril 2022)** – Le 12 avril dernier, la Caisse Desjardins Le Manoir a tenu son assemblée générale annuelle virtuelle. Ce fut l'occasion pour les membres de prendre connaissance de ses plus récents résultats financiers. Ils ont ensuite bénéficié de quatre jours pour exercer leur droit de vote sur la ristourne.

À la suite de ce processus démocratique, le projet de partage des excédents qui a été accepté lors de l'Assemblée générale annuelle représente une ristourne totale de 2,17 M\$. Un montant de 1 916 051 \$ sera versé aux membres sous forme de ristournes individuelles et 252 517 \$ serviront à alimenter le Fonds d'aide au développement du milieu. « Cette somme est une forme de retour à la communauté nous permettant de faire vivre concrètement la présence de Desjardins et sa nature coopérative. Je tiens à remercier nos membres qui, en faisant affaires avec nous, nous donnent les moyens de faire une différence dans leur vie et dans notre collectivité », mentionne M. Alexandre Perreault, président de la Caisse.

En ce qui a trait à la performance financière 2021, la Caisse affiche des excédents d'exploitation de 9,1 M\$, en hausse de 43,77 % par rapport à 2020. Son volume d'affaires a augmenté de 12,70 %, pour s'établir à 2,27 G\$ pour la même période.

En plus de la ristourne aux membres et de l'alimentation au Fonds d'aide au développement du milieu ci-haut mentionné, la Caisse a distribué en 2021 150 237 \$ à la collectivité, soit 30 145 \$ en commandites et en dons ainsi que 120 092 \$ par l'entremise de son Fonds d'aide au développement du milieu.

Quatre postes étaient à pourvoir au conseil d'administration de la Caisse et nous avons reçu un nombre de candidatures inférieur au nombre de postes à combler. Ont donc été élus par acclamation :

- *Madame Lyne Chauvette*
- *Madame Diane Hamelin*
- *Monsieur Alexandre Perreault*

**À propos de la Caisse Desjardins Le Manoir**

Avec un actif global de 1 153,86 M\$, la Caisse Le Manoir contribue au développement économique et social de ses quelque 32 096 membres et de la collectivité où elle est présente. Elle offre toute la gamme de produits et services du Mouvement Desjardins dont elle fait partie intégrante. Premier groupe financier coopératif au Canada, le Mouvement Desjardins est reconnu parmi les institutions financières les plus solides au monde et comme une entreprise citoyenne d'exception.

**Renseignements (à l'intention des journalistes uniquement) :**

Nadine Beauchamp, conseillère en communication et vie associative

Caisse Desjardins Le Manoir

450-474-2474 poste 7087246

[nadine.m.beauchamp@desjardins.com](mailto:nadine.m.beauchamp@desjardins.com)